

PÉRIODE du 01 au 30 juin 2019
PAROISSES D'ASSENOIS - HOMPRÉ - NIVES - REMOIVILLE

EDITORIAL

Qu'est-ce que c'est, les Droits de l'homme ?

*Il y a des pays où des femmes et des enfants travaillent douze heures par jour pour un salaire de misère...
 Il y a des pays où ceux qui ne sont pas d'accord avec le gouvernement sont emprisonnés, torturés, assassinés...
 Il y a des pays où des hommes et des femmes sont méprisés et traités comme des bêtes sous prétexte qu'ils ont la peau noire...*

*Il y a des pays où les chrétiens et les juifs n'ont pas le droit de pratiquer publiquement leur religion...
Les Droits de l'homme, ce sont les droits que tout homme devrait avoir pour vivre libre et heureux. Il y a très peu de pays où toutes les conditions sont réunies pour que cela soit possible.*

Juste après la Deuxième Guerre mondiale, des hommes politiques de plusieurs pays ont rêvé d'un monde plus juste, où tous les hommes seraient respectés. Ils ont rédigé une longue « Déclaration universelle des Droits de l'homme ». Le 10 décembre 1948, elle a été signée par les représentants de quarante-huit pays, réunis à Paris.

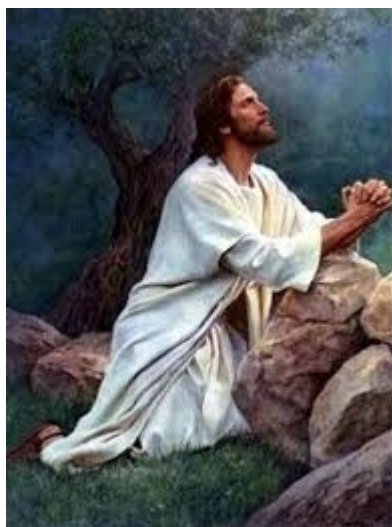
La déclaration commence par ces mots : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. » Elle comprend trente articles, qui sont la liste de tous les droits de l'homme à respecter si l'on veut que cette phrase devienne une réalité : par exemple, le droit de faire des études, d'avoir un travail correctement payé, de se marier librement, d'avoir une religion et des opinions politiques, de quitter son pays et d'y revenir...

Aujourd'hui, presque tous les pays du monde ont signé cette déclaration, mais il y a encore beaucoup de chemin à faire pour qu'ils en respectent tous les articles. C'est pourquoi il est important de la connaître et de la défendre.

Mille milliards de questions sur la vie, le monde et Dieu, Bayard jeunesse, Éditions, 2013

Informations	Entité de Sibret	Entité de Vaux-s/Sûre	Entité de Nives
Samedi 01 juin : 10h30 à 12h00 - Morhet - Répétition de la Confirmation.			
Lundi 03 juin - 10h00 - Hompré - Kermesse - Messe avec recommandation des défunts et bénédiction des tombes.			
Lundi 03 juin - 10h30 - Villeroux - Kermesse - Messe avec recommandation des défunts et bénédiction des tombes.			
Mardi 04 juin : 16h30 - Juseret - Récitation du chapelet + Messe.			
Mercredi 05 juin : 20h00 - Presbytère de VAUX-SUR-SÛRE - Préparation aux baptêmes.			
Samedi 8 juin : 11H00 - Nives - Baptême de Onea SCOYER enfant de Sébastien et Marie-Noël MARTIN			
Dimanche 09 juin : 14h00 - Sibret - Baptême de Louise QUINET, enfant de Serge et de Judith BARTIAUX.			
Lundi 10 juin - 10h30 - Assenois - Kermesse - Messe avec recommandation des défunts et bénédiction des tombes.			
Mardi 11 juin : 10h45 - Messe à la maison de repos « Le Chemin des Mimosas » (Cobreville).			
Lundi 17 juin - 10h30 - Morhet - Kermesse - Messe avec recommandation des défunts et bénédiction des tombes.			
Mardi 18 juin : 18h00 - Bercheux - Récitation du chapelet et à 18h30 messe du Groupe Montligeon.			
Jeudi 20 juin : 19h30 - La solennité du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ. Grotte de Vaux-sur-Sûre - Messe suivie de la procession jusqu'à l'église.			
Samedi 22 juin : 16H00 - Chenogne - Baptême de Arthur BIHAIN enfant de Pierre et Aurélie DECKER			
Lundi 24 juin - 10h30 - Sibret - Kermesse - Messe avec recommandation des défunts et bénédiction des tombes.			
Lundi 1er juillet - 10h30 - NIVES - Kermesse - Messe avec recommandation des défunts et bénédiction des tombes.			

N° de téléphone de l'abbé Wojciech GRENC au presbytère de Vaux-sur-Sûre : 061/27 09 52
Vous pouvez être tenus au courant des activités des paroisses de Vaux-sur-Sûre sur le site :
www.lavoix.be



Samedi 01 juin : SIBRET : 18h00 : messe.
REMOIVILLE : 19h30 : messe an. Fernand Guebs, messe an. Pierre Flamand, messe Jean et Gilbert Guillaume et Défts Fam. Guillaume - Dufour, messe Défts Fam. Dengis - Hugues, messe Défts Fam. René Meunier et Simone Versluys, messe Défts Fam. Henin - Belche, messe François Belche et Agnès Nicolas, messe Défts Fam. François - Volvert.

Dimanche 02 juin : 7e dimanche de Pâques
Jean 17, 20-26.

JUSERET : 10h30 : messe.

MORHET : 15h00 - Confirmations



Samedi 08 juin : CHENOGNE : 18h00 : messe
HOMPRÉ : 19h30 : messe an.

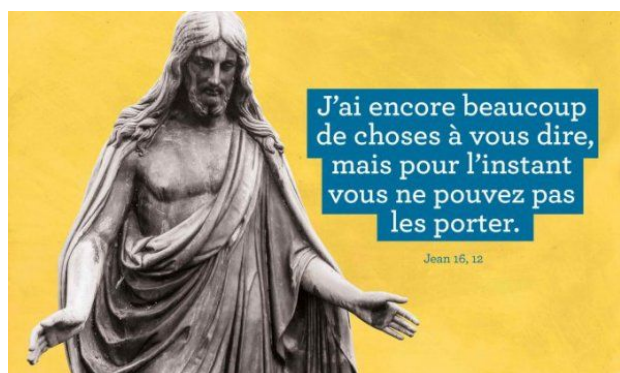
Denise Besseling, messe an. Joseph Besseling, André et Joseph Lefèvre, messe Albert Piron, messe Albert Philipin et Jérémy.

08 et 09 juin
Collecte pour les Médias

Dimanche 09 juin : PENTECÔTE : Jean 14,15-16.23b-26.

VAUX-SUR-SÛRE : 10h30 : messe.

Samedi 15 juin : MORHET : 18h00 : messe.
NIVES : 19H30 : messe an. Julien Conrard, messe an. Daniel Lessire, messe an. Joseph Conrard, messe an. Josée Louis, messe an. Raymond Mars, messe an. Jean Thiry, messe an. Etienne Poncelet, messe an. Lucien Cornette, messe Norbert Paso, messe Défts Fam. Louis - Guillaume, messe Madeleine Dessoy et Julot Stordeur, messe Albert Stordeur et Léona Boulard, messe René, Joseph, Adelin Deremiens et Hélène Falla, messe Alain Martin et Annie Leyder, messe Défts Fam. Godfroid - Leyder.



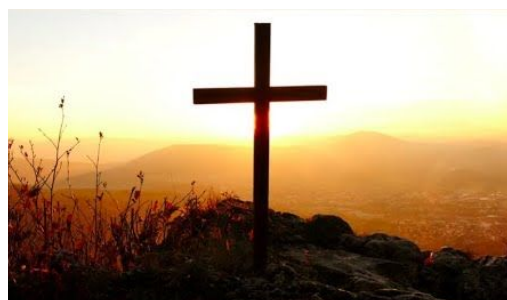
Dimanche 16 juin : Sainte Trinité, solennité : Jean 16, 12-15.

ROSIERES : 10h30 : messe

Samedi 22 juin : SIBRET : 18h00 : messe.
ASSENOIS : 19h30 : messe
an. Christiane Doucet, messe an. Joseph Mathu, messe
an. Denise Desset et Franz Scheuren, Albert Scheuren,
messe Défts Fam. Slachmuylders - Decoune, Rudy
Decoune, messe Défts Fam. Marthus, Philomène et
Victoire Delperdange, Joseph Nadin.



Dimanche 23 juin : **Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ, solennité - Luc 9,11b-17.**
BERCHEUX : 10h30 : messe



Samedi 29 juin : CHENOGNE : 18h00 : messe.
REMICHAMPAGNE : 19h30 : messe an.
Rita Henrard, messe an. Georgette Guillaume, messe an. Alain
Louis, messe an. Joseph Bihain, messe Adeline Stelmes, Joseph
et Adolphine Gobert, messe Anatole Burnon et Marie Zévenne,
messe André Lux, messe Défts Fam. Lambert - Delogne, Oliva et
Pierre, messe Fernand Rosière et Miguel, messe Défts Fam. Ska
- Zévenne, Albert Legardeur.

Dimanche 30 juin : **13e dimanche du temps ordinaire - Luc 9,51-62.**
LESCHERET : 10h30 : messe.
NIVES : Kermesse

Nous recrutons

La fabrique d'église de Nives recherche une personne pour assurer le nettoyage de l'église de Nives. Le contrat de travail prévoit cinq heures de prestations par mois. Merci aux candidat(e)s de contacter M. André Cornette au 061/51.24.58.